



www.afnor.org
Formation

Nos engagements qualité sur notre site internet <http://www.pyrenees-orientales.chambagri.fr/gerer-mon-exploitation/formation.html>

Pour tout renseignement complémentaire

CENTRE DE FORMATION AGRICOLE

Maison de l'agriculture
19 av. de Grande Bretagne
66025 PERPIGNAN
cfa@pyrenees-orientales.chambagri.fr
Fax : 04.68.35.74.29

Contact :

MAS Alenka
responsable du stage
04.68.35.87.81
06.70.76.60.50

Les conditions générales et les principes de tarification sont accessibles dans notre catalogue ou sur demande.

Formation

Transformer mes plantes aromatiques

**Jeudi 28 et vendredi 29 Avril,
lundi 5 Mai 2014**

Vous êtes producteur de plantes aromatiques ou en phase de démarrage ?

Vous vous posez des questions techniques liées à la transformation en huiles essentielles ?

Le Centre de Formation Agricole en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le chargé de mission plantes aromatiques de l'EPLFPA vous propose une formation sur les étapes clés, les normes d'hygiène et sécurité, les coûts de revient et rentabilité de la distillation en huile essentielle.

Cette formation sera basée également sur la pratique : visite d'une distillerie dans la région et distillation sur un site des Pyrénées Orientales avec un alambic mobile.

L'agriculture évolue,
la **formation**
continue...

Programme

1ère séance :

Les principes généraux de la distillation à la vapeur d'eau
Notions de qualité des huiles essentielles
Histoire de la distillation
Normes et sécurité d'un atelier

2e séance

Coûts de revient et rentabilité d'un atelier de distillation : investissements spécifiques.
La distillation en agriculture biologique.
Visite d'une distillerie dans l'Aude : Présentation de la distillerie par le producteur
Diagnostic des points forts et points faibles

3ème séance (après-midi seulement) :

Atelier pratique de distillation grâce à un alambic mobile à Fourques
Distillation de thym dans un alambic mobile : organisation du chantier depuis le remplissage de la cuve à la production d'huile essentielle.
Pratique des gestes par les stagiaires

Public visé	Producteurs de PPAM dans les PO ou en phase de démarrage
Objectif général (Ec : être capable)	Identifier les techniques de transformation en huiles essentielles des plantes aromatiques et médicinales
Durée	2,5 jours - 17,5 heures
Dates et horaires	Les 28 et 29 /04/14 De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Le 05/05/14 de 14h à 17h30
Lieu	PERPIGNAN - Salle Jean Clerc , exploitations dans l'Aude et les PO
Intervenants (nom et qualité)	Bert CANDAELE, chargé de projets CRIEPPAM Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation en PPAM (Alpes-de-Haute-Provence) Michel MENEUVRIER , SA PLANTES AROMATIQUES DU DIOIS (26)
Responsable de stage	MAS Alenka
Modalités pédagogiques	Exposés en salle, témoignages, visites, échanges, démonstrations et pratique
Validation	Attestation de fin de formation
Modalités de règlement	Par chèque bancaire qui sera encaissé à l'issue de la formation en cas de stage payant.



BULLETIN D'INSCRIPTION

CENTRE DE FORMATION AGRICOLE
 Maison de l'agriculture
 19 av. de Grande Bretagne
 66025 PERPIGNAN CEDEX

A compléter et renvoyer
avant le 17 mars 2014

Attention, n'oubliez pas de compléter également le questionnaire des attentes au verso !

Mme, Mlle, M. _____

Adresse personnelle _____

Code Postal _____ Commune _____

Tél. fixe _____ Portable _____

Mail _____ Niveau de formation/diplôme _____

Date et lieu de naissance _____ à _____

Nom et adresse de l'entreprise _____

Participera à la formation : Transformer mes plantes aromatiques - 136601221

Droits d'inscription et conditions financières :

Statut	Pièce à joindre au présent bulletin	Frais pédagogiques	Informations pour la prise en charge
Agriculteur (et assimilé) cotisant au VIVEA à jour de ses paiements (ou bénéficiant d'un plan d'échelonnement) : Exploitant <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur <input type="checkbox"/> Aide familial <input type="checkbox"/> En cours d'installation (PPP) <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire <input type="checkbox"/>	▪ un chèque de règlement de la participation (tarif « Agriculteur » - voir ci-contre) libellé à l'ordre du Centre de Formation Agricole	75 euros (-40 % pour le 2 ^e ressortissant VIVEA de la même exploitation)	Vous n'avez aucune démarche à réaliser auprès du VIVEA.
Salarié d'exploitation cotisant au FAFSEA <input type="checkbox"/>	▪ un chèque de règlement de la totalité des frais pédagogiques libellé à l'ordre du Centre de Formation Agricole	483 euros	Contactez le FAFSEA : Christian CHAPSAL au 04.99.52.21.21
Autre public : OPCALIM <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Précisez : _____	▪ un chèque de règlement de la totalité des frais pédagogiques libellé à l'ordre du Centre de Formation Agricole	483 euros	OPCALIM : contactez le 04.42.20.93.52 Autres publics : contactez le fonds de formation dont vous dépendez.

Après réception du présent bulletin et 15 jours avant le démarrage du stage, une convocation et un contrat ou une convention de formation professionnelle vous seront envoyés.
 En cas désistement, ce chèque vous sera restitué sous réserve que vous ayez respecté le délai de rétractation (cf. contrat de formation).

Fait à

, le

Signature

Formation

Transformer mes plantes aromatiques

Questionnaire des attentes

Afin que nous adaptions au mieux la formation à vos besoins, merci de compléter ce questionnaire !

Nom et prénom :

Commune :

Plantes aromatiques produites :

En projet :

Avez-vous déjà fait une distillation ?

avec un prestataire :

avec votre alambic

Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

Non Oui, laquelle et quand ?

Quelles sont vos attentes quant à ce stage ?

.....
.....
.....

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

le catalogue du CFA

le bouche à oreille

le site Internet Chambre d'agriculture

le site Internet du VIVEA

L'Agri un courrier mail ou postal

un conseiller Autres :

Remarques

.....
.....

